

Publié le 24 avril 2012

Brétigny, « une ville à la campagne »

Lancé il y a deux ans, l'écoquartier Clause-Bois Badeau veut faire « entrer la nature au coeur de la ville » et former une liaison naturelle avec le futur parc régional des Joncs-Marins.



Rachetée en 2003 par l'agglomération, et confiée à la Sem du Val d'Orge ([Sorgem](#)), la friche industrielle Clause-Bois Badeau, à l'Ouest de Brétigny-sur-Orge, fait l'objet d'un vaste projet de reconversion. Objectif : rapprocher la ville de son environnement en créant un écoquartier où se côtoient espaces verts, logements, bureaux et commerces. « Le projet s'est rapidement orienté vers cette dimension de développement durable, profitant de l'ouverture sur les 400 hectares d'espaces naturels de la Vallée de l'Orge créée par le départ du groupe Clause, géant de la production de semences », explique Antoine Prenant, directeur d'opérations de la Sorgem, aménageur du nouveau quartier.

Riche en faune et en flore, le site pourra ainsi conserver toute sa biodiversité. Au parc d'une dizaine d'hectares, s'ajouteront deux jardins de traverses irriguant tout le quartier, et de nombreux espaces verts publics et privés. « Ces différents jardins participeront à la continuité écologique indispensable au maintien de la biodiversité », particulièrement riche aux abords de l'Orge. La trame verte sera parcourue par des itinéraires cyclables et piétonniers, jalonnée de lieux de détente sur lesquels s'ouvriront les logements ».

Une trame verte pour la biodiversité

La notion de mixité sociale et fonctionnelle est également déterminante. Démarrée en 2006, l'opération prévoit 850 logements (dont près de 35 % sociaux) pour sa première tranche, ainsi que 3

000 m² de bureaux, des commerces en rez-de-chaussée et un groupe scolaire d'une quinzaine de classes. Une première opération de 40 logements a été livrée en septembre 2011 et une centaine d'autres seront inaugurés début mai 2012. Un avant goût de cette première partie de l'écoquartier qui s'achèvera mi 2014 et rééquilibrera le centre de Brétigny-sur-Orge de part et d'autre de la gare.

Dans une perspective de développement durable, l'ensemble sera à terme alimenté en chaleur grâce à une chaufferie collective au bois. Les modes de déplacement doux seront également privilégiés : les voitures verront leur place réduite alors que chaque logement bénéficiera d'au moins deux parkings à vélo. D'ici 2025, pas moins de 2 400 logements, 15 000 m² de bureaux, 5 000 m² de commerces et des équipements publics seront créés sur les 42 hectares du site.

Par Marie-Anne RAMAZZINA